

On trouve à la page 41 de la 19^e édition d'Erskine May:

Soustraire un dossier ou un document en la possession du greffier.
... constitue un outrage.

Hier soir, ayant fait livrer son budget au greffier le ministre des Finances en a soustrait des extraits pour les lire devant les télévisions de la nation.

Erskine May dit encore, à la page 138:

Désobéir à un ordre d'une des Chambres, ... constitue un outrage à cette Chambre.

La Chambre avait ordonné que le budget soit présenté dans cette Chambre, et non pas dans un studio de télévision, à 17 heures aujourd'hui et non pas à 22 heures 15 hier soir.

Le ministre des Finances a donc sérieusement porté atteinte aux privilèges de cette Chambre.

* * *

[Français]

LE BUDGET

LA FUIITE—L'ÉTENDUE DE LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, le secret budgétaire semble à ce point sacré que l'on veut la tête du ministre des Finances (M. Wilson) parce qu'un vol, et je le répète, parce qu'un vol d'un document public a dévoilé des bribes du Budget 1989.

Hier soir, tous les Canadiens ont eu connaissance, à peu près au même moment, des mêmes informations. Où est le problème? Michael Wilson n'a mis dans ses poches aucun fonds public, il n'a commis aucun crime ni vendu des secrets d'État. Lorsque quelqu'un vole un objet dans un magasin, est-ce qu'on arrête le propriétaire du magasin? Non, monsieur le Président!

Alors, il est inconcevable, monsieur le Président, d'attaquer le ministre des Finances lui-même dans cette affaire.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

LA FUIITE D'UN DOCUMENT—LES MESURES PROPOSÉES

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, les Canadiens sont scandalisés aujourd'hui par un fait sans précédent, la fuite d'un document budgétaire complet, plus de 24 heures avant sa présentation officielle devant la Chambre des communes. Nous avons appris aux actualités que des inconnus distribuaient des documents budgétaires aux médias locaux dès hier après-midi.

Article 31 du Règlement

Ce gâchis sans précédent affaiblit l'intégrité du système parlementaire. Le gouvernement fera-t-il maintenant ce qu'il doit faire, c'est-à-dire admettre son erreur, démettre son ministre de ses fonctions, jeter ce document scandaleux à la poubelle et restaurer la confiance du public dans notre système parlementaire?

* * *

LE BUDGET

ON APPUIE LE MINISTRE DES FINANCES

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Je prends ici la parole au sujet de la façon dont est présenté le budget fédéral. L'opposition réclame à grands cris la démission de notre ministre des Finances (M. Wilson) et c'est irresponsable de sa part. Les Canadiens ordinaires attendent autre chose de l'opposition qu'une pareille comédie.

Il faudrait presque un climat de terreur comme celui qu'entretenait la Gestapo pour garantir la sécurité absolue du budget. Le gouvernement devrait incarcérer tous les fonctionnaires qui travaillent à la préparation du budget, depuis son impression jusqu'à sa distribution. Est-ce que l'opposition souhaite la création d'un État policier, d'un climat fasciste?

La compétence du gouvernement n'est pas en question dans cette affaire. Il s'agit ici d'un crime, d'une trahison à mon avis. Notre ministre des Finances va demeurer à son poste. Il sera toujours considéré par tous les Canadiens comme l'un des parlementaires fédéraux les plus courageux, les plus consciencieux et les plus compétents de notre histoire.

* * *

LE BUDGET

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, les événements que l'on sait remettent sérieusement en question la bonne foi et l'intégrité du ministre des Finances (M. Wilson). Les Canadiens s'interrogent sur la responsabilité du gouvernement.

Après avoir appris qu'on avait clandestinement communiqué son budget à la presse, pourquoi le ministre des Finances ne s'est-il pas rendu tout de suite à la Chambre au lieu de donner une conférence de presse sur le budget? C'est aux représentants du peuple qu'il fallait parler du budget, non au cercle des journalistes.

Les Canadiens se demandent s'ils doivent faire confiance au gouvernement. Ce n'est pas un simple cas de violation de la tradition parlementaire. C'est beaucoup plus sérieux. Il s'agit d'un abus de confiance du gouvernement à l'endroit des Canadiens. Depuis des semaines, le ministre des Finances prépare les Canadiens aux dures